

ETAT DES LIEUX

02 . Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Le lien entre l'éducation parentale et scolaire est rompu : la discipline est affaiblie par manque d'autorité parentale. Le report sur l'Éducation nationale semble devenir une norme. Les parents défendent leurs enfants contre les enseignants, et acceptent mal leurs reproches et conseils. En somme, l'école est assimilée comme un bien de consommation.

L'enseignement prépare mal à la vie active. Il aspire à la qualité, mais il est en décalage avec l'arrivée sur le monde du travail et la vie courante en général. Des contraintes pèsent sur l'enseignement : densité des programmes, morcellement de la culture générale, inégalité des aptitudes des élèves. Le collège unique ne favorise pas l'orientation et l'épanouissement des élèves, les uns plus intellectuels, à la limite de l'ennui pour certains, les autres plus manuels, incapables de suivre le programme.

On constate que les pré-requis sont insuffisants à la sortie des cycles d'enseignement, reflet d'un enseignement pas assez concret, qui ne donne pas assez de bases pratiques de la vie courante, professionnelle,...

Pour contribuer à éclairer les choix des français sur l'Europe, les enseignants, comme la plupart des citoyens, n'ont pas encore pris la dimension des objectifs utiles à la transmission d'un message. Les écoles élémentaires préparent mal à l'acquisition des fondamentaux : lecture, écriture, rédaction, ... et les élèves sont peu attentifs. En collège, l'élève n'est pas formé pour être autonome, ce qui ne le rend pas apte à la vie active. Les étapes école/collège puis collège/lycée sont de gros changements.

PROPOSITIONS

02 . Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

En matière d'éducation, le rôle parental est à promouvoir, dès le plus jeune âge, par des actions qui ne paraissent pas imputable à l'Éducation Nationale. A cet effet, l'efficacité pourrait passer par l'instauration d'éducateurs pour les parents et professeurs des écoles. L'interdit doit être intériorisé très tôt dans l'éducation de l'enfant.

L'école peut jouer le rôle d'éducation en complémentarité, dans les domaines que l'enfant ne rencontre pas en famille : discipline de groupe, apprentissage des notions de civilité par l'instruction civique. L'instruction doit privilégier le travail scolaire dans le livre et par l'action d'écrire, plutôt que par la distribution de documents photocopiés. Dans le même esprit, les recherches sur Internet, sont à déconseiller si elles consistent à obtenir une solution toute faite à un travail qui doit rester personnel. Dans l'apprentissage des fondamentaux, la méthode de lecture syllabique est à conseiller.

La restauration d'une orientation en fin de 5^{ème} est souhaitable, abolissant la notion de collège unique. Toutefois, les ponts ne doivent pas être coupés définitivement entre les filières, de manière à réhabiliter éventuellement l'élève en difficulté passagère. L'instauration d'un enseignant des matières générales comme référent unique avant cette orientation (en 6^{ème} et 5^{ème}) pourrait avoir le rôle de professeur principal. L'importance des examens devrait prendre le pas sur le contrôle continu, moins motivant.

Les connaissances pratiques manquant à l'épanouissement, il y a lieu d'instaurer une formation pratique aux institutions : organismes publics, administratifs, tels que mairies, préfectures, protection civile, de protection sociale : ASSEDIC, Sécurité sociale, santé publique. De même pour le fonctionnement du monde du travail, du commerce, des services publics, assurances, tels que les citoyens les vivent dans le quotidien. Impliquer des intervenant extérieurs à l'Éducation Nationale serait à envisager.

L'apprentissage est également à réhabiliter.

ETAT DES LIEUX

08 . comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

l'amplitude des journées scolaires est excessive pour les élèves qui subissent des transports collectifs d'acheminement. D'autre part, la répartition des tâches sont inégales à la fois sur la journée et sur l'ensemble de l'année scolaire. Selon les capacités et aptitudes des élèves, le travail scolaire est apprécié différemment. La motivation qui résulte de ce constat va de pair avec leur projet ou l'absence de projet. Désir et plaisir d'apprendre sont suscités par des besoins différents : élèves concrets, aptes à l'abstraction, auditifs, visuels, induisant des écarts en classe entre les plus doués et les élèves en difficulté... L'objectif de l'Éducation Nationale ne semble pas en phase avec la finalité de l'avenir professionnel. Lorsqu'il est imposé, l'échec scolaire est à redouter. Mais le passage systématique au niveau supérieur ne réussit pas à tout coup. En ce domaine, la compétence des professeurs n'est pas reconnue. Les parents passent outre. Le redoublement est aussi ressenti comme sanction. Il semble que les enseignants et les parents soient en désaccord sur la promptitude de détection des difficultés ressenties par l'élève. L'assimilation n'est pas assurée, par défaut d'objectifs, absence de méthode, manque d'interaction prof/élève (cours magistraux). Le manque d'assurance de certains élèves masque leur conscience des acquis.

PROPOSITIONS

08 . comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

L'amplitude des journées ne trouve pas beaucoup de solutions en dehors de l'aménagement des horaires qui pourraient éventuellement être regroupés. Les temps de vacances seraient probablement à renégocier. Il est suggéré de privilégier la souplesse horaire dans le cadre de la journée de travail.

Par contre il semble indispensable d'être attentif aux méthodes de travail parmi les élèves qui présentent des problèmes d'adaptation au rythme scolaire. En fait apprendre à apprendre. Ce fait devrait aussi faire l'objet de conseil aux parents intéressés.

Au moins dans la scolarité élémentaire et en collège, l'enseignement doit privilégier les notions concrètes, celles qui permettent de déterminer des objectifs clairs et en accord avec la maturité des élèves.

L'apprentissage des langues en classes primaires est à repenser depuis les premières années de scolarisation. Le redoublement, s'il est envisagé, est efficace si l'élève manque de maturité. Le redoublement se doit d'être étudié cas par cas dès le début du constat d'échec. Après quoi, l'avis du conseil de classe serait non pas consultatif, mais décisif.